INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

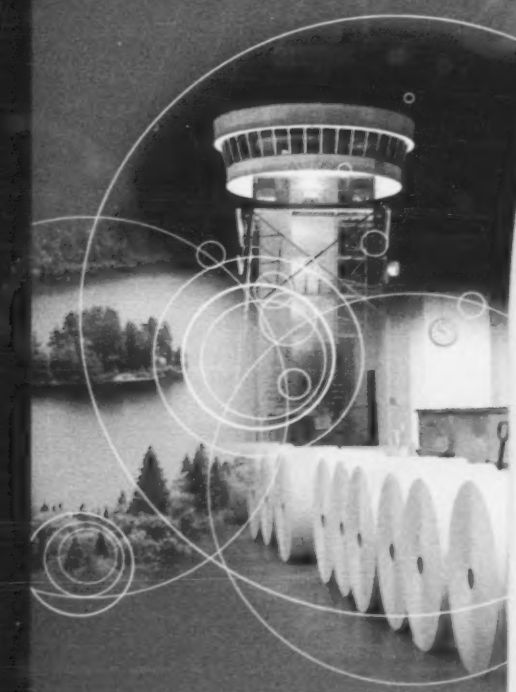

Bulletin statistique régional

Édition 2014

Mauricie

Québec

Équipe de rédaction :
Marianne Bernier
Anne Binette Charbonneau
Sophie Brehain
Pierre Cambon
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Jean-François Fortin
Jane-Hélène Gagnon
Stéphane Ladouceur
Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :
Mélanie Jean
Maxime Keith
Virginie Lachance
Danielle Laplante
Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de :
Stéphane Ladouceur
Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Yrène Gagné

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Stéphane Daoust / Kenneth Sponsler / Shaun Lombard, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2014
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement 3
Climat 3
Aires protégées 4

Démographie 5

Conditions de vie et bien-être 8
Mesure du faible revenu 8
Revenu médian des familles 9

Marché du travail 11
Région administrative 11
MRC 12

Comptes économiques 13
Produit intérieur brut 13
Revenu disponible par habitant 15

Investissements et permis de bâtir 19
Investissements 19
Permis de bâtir 20

Mode de transport utilisé pour se rendre au travail 21

Santé 23

Éducation 24
Taux de diplomation aux études collégiales 24
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat 25

Culture et communications 27

Concepts et définitions 29

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de la Mauricie couvre une superficie en terre ferme de 35 448 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Mékinac, Shawinigan, Trois-Rivières, Les Chenaux, Maskinongé et La Tuque, et regroupe 49 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de la Mauricie, les stations des municipalités de La Tuque, Sainte-Anne-de-la-Pérade et Shawinigan affichent respectivement une variation de température de + 0,8 °C, + 1,1 °C, et + 1,6 °C pour la période observée.

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Mauricie se trouvent, en totalité ou en partie, 258 aires protégées. Elles couvrent 2 095 km², soit 5,3 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées est constituée de 9 réserves de biodiversité projetées[1]. Celles-ci contribuent à la protection de près de 1 122 km². Le parc national du Canada de la Mauricie est également situé dans la région, pour une superficie de 536 km².

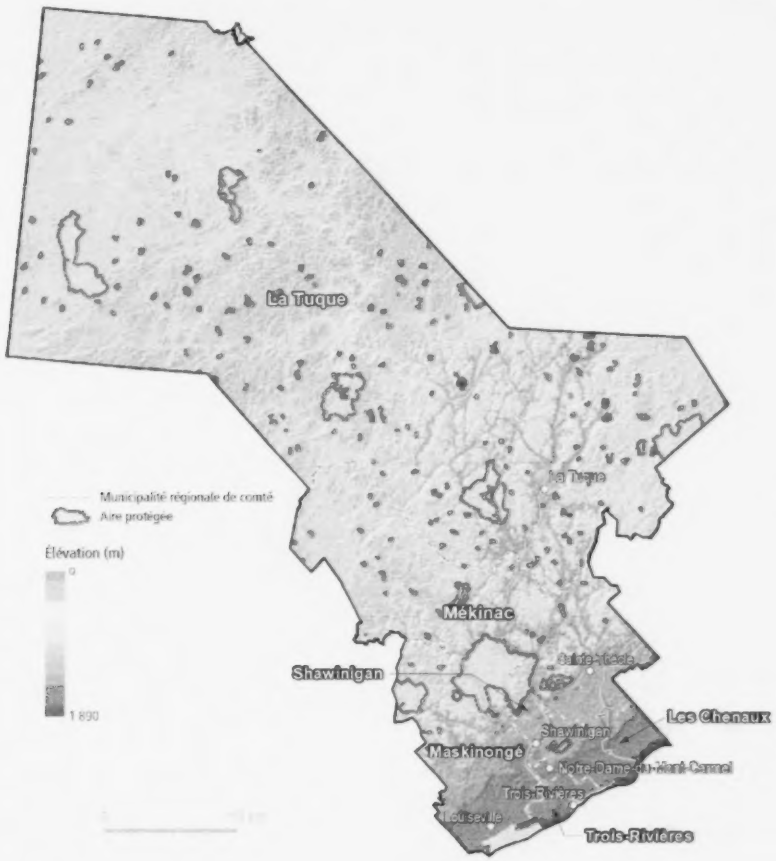

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

1. Réserve de biodiversité : aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité; sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Mauricie comptait 266 500 habitants au 1er juillet 2013, soit 3,3 % de la population du Québec. Elle arrive au 11e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière le Saguenay–Lac-Saint-Jean et devant le Centre-du-Québec.

En 2013, la moitié de la population de la région, soit 133 800 personnes, réside dans la MRC de Trois-Rivières, qui englobe la municipalité du même nom. Cette part est de 19 % dans Shawinigan, de 14 % dans Maskinongé, de 7 % dans Les Chenaux et de 6 % dans La Tuque. La MRC de Mékinac est la moins populeuse, ses 12 800 habitants comptant pour 5 % de la population mauricienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001r	2006r	2011r	2013p	2001-2006r	2006-2011r	2011-2013p	2001r	2013p
	n				pour 1 000			%	
Mékinac	13 044	12 698	12 962	12 817	– 5,4	4,1	– 5,6	5,0	4,8
Shawinigan	52 997	52 050	50 263	49 752	– 3,6	– 7,0	– 5,1	20,4	18,7
Trois-Rivières	124 719	127 292	132 592	133 809	4,1	8,2	4,6	48,0	50,2
Les Chenaux	17 500	17 039	17 998	18 419	– 5,3	10,9	11,6	6,7	6,9
Maskinongé	35 644	35 799	36 528	36 550	0,9	4,0	0,3	13,7	13,7
La Tuque	16 144	15 529	15 214	15 195	– 7,8	– 4,1	– 0,6	6,2	5,7
Mauricie	**260 048**	**260 407**	**265 557**	**266 542**	**0,3**	**3,9**	**1,9**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 155 334**	**6,3**	**9,6**	**9,1**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2013.
Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les données provisoires indiquent que la population de la Mauricie a crû à un taux annuel moyen de 1,9 pour mille entre 2011 et 2013. Si la croissance demeure modeste en regard de celle de l'ensemble du Québec (9,1 pour mille), ce taux représente une amélioration du bilan démographique de la région par rapport au début des années 2000. Entre 2001 et 2006, la Mauricie a tout juste réussi à maintenir ses effectifs (0,3 pour mille). La croissance s'est ensuite accélérée pour atteindre 3,9 pour mille en 2006-2011. Le poids de la région au sein de la population québécoise a néanmoins légèrement diminué au cours des dernières années, passant de 3,5 % en 2001 à 3,3 % en 2013.

Selon les données provisoires, la croissance de la région entre 2011 et 2013 se concentre dans les MRC des Chenaux (11,6 pour mille) et de Trois-Rivières (4,6 pour mille). Si cette dernière affiche une croissance positive pour une troisième période, la MRC des Chenaux connaissait plutôt un déclin au début des années 2000. Dans les MRC de Maskinongé et de La Tuque, les effectifs se sont sensiblement maintenus durant la période 2011-2013. En revanche, Shawinigan (– 5,1 pour mille) continue de voir sa population diminuer, alors que Mékinac (– 5,6 pour mille) renoue avec les pertes suite à un épisode de croissance entre 2006 et 2011.

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le *Panorama des régions du Québec*.

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

La population de la Mauricie est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. L'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 47,9 ans en 2013, comparativement à 41,6 ans dans l'ensemble du Québec. Seules les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (50,1 ans) et du Bas-Saint-Laurent (48,2 ans) affichent un âge médian plus élevé. À l'instar de ces dernières, la Mauricie compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus (21,5 %) que de jeunes de moins de 20 ans (18,2 %) au sein de sa population, tandis que dans les 14 autres régions les jeunes sont encore plus nombreux. Dans l'ensemble du Québec, le poids démographique des moins de 20 ans est de 21,1 % et celui des personnes âgées, de 16,6 %. En ce qui concerne la proportion des 20-64 ans, considérés comme les individus d'âge actif, elle est moins importante en Mauricie (60,4 %) que dans l'ensemble du Québec (62,3 %). Parmi ceux-ci, la région compte par ailleurs davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que la moyenne québécoise (données non illustrées).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2013[p]

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Mékinac	12 817	1 998	7 387	3 432	100,0	15,6	57,6	26,8	53,5
Shawinigan	49 752	7 902	29 335	12 515	100,0	15,9	59,0	25,2	51,5
Trois-Rivières	133 809	24 551	81 512	27 746	100,0	18,3	60,9	20,7	46,0
Les Chenaux	18 419	3 617	11 451	3 351	100,0	19,6	62,2	18,2	46,8
Maskinongé	36 550	6 707	22 359	7 484	100,0	18,4	61,2	20,5	48,6
La Tuque	15 195	3 635	8 891	2 669	100,0	23,9	58,5	17,6	43,0
Mauricie	**266 542**	**48 410**	**160 935**	**57 197**	**100,0**	**18,2**	**60,4**	**21,5**	**47,9**
Ensemble du Québec	**8 155 334**	**1 720 232**	**5 079 841**	**1 355 261**	**100,0**	**21,1**	**62,3**	**16,6**	**41,6**

Note : Population au 1er juillet.
Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2013, toutes les MRC de la région ont un âge médian supérieur à celui du Québec. Il atteint jusqu'à 53,5 ans dans Mékinac, un des plus élevés parmi l'ensemble des MRC du Québec. Shawinigan suit avec un âge médian de 51,5 ans. Dans ces deux MRC, les 65 ans et plus sont nettement plus nombreux que les moins de 20 ans. Trois-Rivières et Maskinongé comptent aussi un peu plus de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. Leur âge médian est respectivement de 46,0 ans et de 48,6 ans. La MRC des Chenaux affiche également un âge médian assez élevé (46,8 ans) et se distingue par la plus importante proportion de 20-64 ans de la région, soit 62,2 % de sa population. La Tuque affiche quant à elle l'âge médian le moins élevé de la région, soit 43,0 ans. Elle se démarque par une part de jeunes de moins de 20 ans (23,9 %) qui dépasse la moyenne québécoise.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Mauricie (8,3 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,6 point), tandis qu'il diminue de 1,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,6 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans La Tuque que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (15,3 %). À l'inverse, le territoire supralocal Les Chenaux affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (6,1 %). Au cours de la période 2007-2011, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans le territoire supralocal suivant : La Tuque (+ 0,5 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Shawinigan (– 2,2 points), Mékinac (– 2,1 points), Les Chenaux (– 1,8 point), Trois-Rivières (– 1,6 point), Maskinongé (– 1,5 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011/2007
			%			point de pourcentage
Mékinac	8,9	8,2	7,9	7,3	6,7	– 2,1
Shawinigan	10,9	10,6	10,5	9,8	8,7	– 2,2
Trois-Rivières	9,6	9,2	9,0	8,4	8,1	– 1,6
Les Chenaux	7,8	7,6	8,0	6,6	6,1	– 1,8
Maskinongé	9,5	9,3	9,4	8,6	8,0	– 1,5
La Tuque	14,8	15,7	15,7	15,5	15,3	0,5
Mauricie	**10,0**	**9,7**	**9,6**	**8,9**	**8,3**	**– 1,6**
Ensemble du Québec	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**– 1,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 5,9 fois plus élevé pour les familles monoparentales (28,3 %) que pour les couples (4,8 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 2,6 points pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 1,3 point pour les couples. C'est La Tuque qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2011 (44,6 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Les Chenaux (21,4 %).

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 6 240 familles à faible revenu, dont 3 180 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 8 090 en 2007 à 7 280 en 2011, soit une diminution de 10,0 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 5,0 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Mauricie, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011/2007
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**10,0**	**9,7**	**9,6**	**8,9**	**8,3**	**– 1,6**
Famille comptant un couple	**6,1**	**5,9**	**5,8**	**5,3**	**4,8**	**– 1,3**
Sans enfants	6,5	6,1	5,9	5,3	4,5	– 2,0
Avec 1 enfant	5,0	5,3	5,4	4,7	4,7	– 0,4
Avec 2 enfants	4,5	4,5	4,2	4,3	4,1	– 0,5
Avec 3 enfants et plus	10,3	10,6	10,8	9,6	9,5	– 0,8
Famille monoparentale	**31,0**	**30,3**	**30,5**	**29,5**	**28,3**	**– 2,6**
Avec 1 enfant	26,6	25,8	26,1	25,0	24,4	– 2,2
Avec 2 enfants	34,8	34,8	34,6	33,2	30,5	– 4,3
Avec 3 enfants et plus	53,8	52,1	53,2	53,6	51,0	– 2,7

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,1 % dans la région de la Mauricie. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Shawinigan (+ 1,1 %), Maskinongé (+ 1,0 %), La Tuque (+ 0,9 %), Les Chenaux (+ 0,7 %), Mékinac (+ 0,5 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans le territoire supralocal suivant : Trois-Rivières (– 0,5 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 60 710 $, comparativement à 68 170 $ au Québec. Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2011 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	$ constants de 2011		%
Mékinac	53 410	53 670	0,5
Shawinigan	56 625	57 240	1,1
Trois-Rivières	65 055	64 730	– 0,5
Les Chenaux	60 727	61 150	0,7
Maskinongé	57 316	57 880	1,0
La Tuque	56 275	56 800	0,9
Mauricie	**60 675**	**60 710**	**0,1**
Ensemble du Québec	**67 868**	**68 170**	**0,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (34 550 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (57 690 $). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 1,1 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 0,3 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Mauricie, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	**57 872**	**57 690**	**– 0,3**
Sans enfants	47 763	47 870	0,2
Avec 1 enfant	69 146	68 940	– 0,3
Avec 2 enfants	79 605	79 810	0,3
Avec 3 enfants et plus	76 081	76 270	0,2
Famille monoparentale	**34 171**	**34 550**	**1,1**
Avec 1 enfant	33 645	33 880	0,7
Avec 2 enfants	36 242	37 250	2,8
Avec 3 enfants et plus	33 481	32 470	– 3,0

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Après avoir atteint un sommet en 2011, l'emploi est en baisse dans la région de la Mauricie pour une deuxième année consécutive. Une diminution de 5 500 fixe le nombre d'emplois à 107 400 en 2013. Il s'agit du recul le plus important après celui du Bas-Saint-Laurent. Combiné avec la stagnation de la population en âge de travailler, ce repli occasionne un fléchissement de 2,5 points du taux d'emploi à 48,3 %. C'est la première fois depuis la fin des années 1990 que ce dernier ne dépasse pas la barre des 50 %.

Tous les emplois perdus sont à temps plein (– 6 300). Après avoir chuté l'an dernier, la part de l'emploi à temps partiel s'accroît de nouveau et se fixe au-dessus de la barre des 20 % (+ 1,8 point). À 21,4 %, ce ratio est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (19,2 %).

Les femmes (– 2 600) et les hommes (– 2 900) se partagent les pertes d'emplois. Du côté des groupes d'âge, le repli se manifeste surtout chez les jeunes de 15-29 ans (– 3 700). Par ailleurs, le fléchissement s'observe uniquement dans le secteur des biens (– 6 200).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Mauricie, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	125,4	126,7	129,5	125,0	118,6
Emploi	k	113,4	115,2	119,4	112,9	107,4
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	89,6	89,5	93,2	90,8	84,5
Emploi à temps partiel	k	23,8	25,7	26,2	22,2	23,0
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	29,6	26,6	25,9	26,7	23,0
30 ans et plus	k	83,8	88,6	93,5	86,2	84,4
Sexe						
Hommes	k	59,6	60,5	61,6	58,7	55,8
Femmes	k	53,7	54,7	57,8	54,2	51,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	32,2	30,5	29,2	29,9	23,7
Secteur des services	k	81,1	84,7	90,1	83,0	83,7
Chômeurs	k	12,1	11,5	10,1	12,1	11,1
Taux d'activité	%	57,2	57,5	58,5	56,3	53,4
Taux de chômage	%	9,6	9,1	7,8	9,7	9,4
Taux d'emploi	%	51,7	52,3	53,9	50,8	48,3
Part de l'emploi à temps partiel	%	21,0	22,3	21,9	19,7	21,4

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La population active (– 5,1 %) diminue un peu plus vite que l'emploi, engendrant une légère contraction du taux de chômage en 2013 (– 0,3 point). Se fixant à 9,4 %, le taux de chômage de la Mauricie est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (7,6 %).

Le taux d'activité baisse de 2,9 points à 53,4 % à la suite du recul de la population active et de la stabilité de la population en âge de travailler. Il s'agit non seulement du taux le plus faible parmi les régions du Québec en 2013, mais aussi du niveau le moins élevé enregistré dans la région depuis le début de la série chronologique en 1987.

Entre 2009 et 2013, le marché du travail mauricien a perdu 6 000 emplois. Il s'agit du plus fort recul enregistré parmi toutes les régions du Québec. Au cours de la période, la part de la région dans l'emploi total diminue de 0,2 point et se fixe à 2,7 %.

4.2 MRC

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 98 782 dans la Mauricie en 2012, en baisse de 0,3 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon contrastée à l'intérieur de la région. Des six MRC que compte la Mauricie, quatre subissent une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2011. Le recul le plus important est noté dans la MRC de Mékinac (– 0,8 %). D'ailleurs, Mékinac et Shawinigan (– 0,7 %) font partie des baisses les plus élevées de la province en 2012, et ce, autant chez les hommes que chez les femmes. En revanche, deux territoires connaissent une croissance du nombre de travailleurs en 2012, à savoir Les Chenaux (+ 1,1 %) et La Tuque (+ 0,5 %). Il s'agit pour ce dernier territoire supralocal d'une deuxième hausse annuelle consécutive, et ce, après sept années à la baisse. Toutefois, seule la MRC des Chenaux enregistre une augmentation supérieure à celle observée au Québec (+ 0,9 %).

En ce qui concerne le taux de travailleurs, toutes les MRC de la Mauricie affichent un taux inférieur à la moyenne québécoise (76,1 %). La MRC des Chenaux (72,5 %) présente le taux de travailleurs le plus élevé de la région, immédiatement suivie à ce chapitre par Trois-Rivières (72,1 %). En revanche, c'est dans Shawinigan (65,8 %) qu'il est le plus faible. Par ailleurs, en plus d'afficher des taux de travailleurs faibles, tous les territoires supralocaux de la Mauricie ont une augmentation de leur taux inférieur ou égal à celle de la province en 2012 (+ 0,4 point). Notons que La Tuque figure parmi les plus fortes hausses du taux de travailleurs féminins au Québec (+ 1,3 point), autant que parmi les plus fortes baisses du taux de travailleurs masculins (– 0,7 point).

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2011-2012

	Nombre			Taux		
	2011[r]	2012[p]	Variation 2012/2011	2011[r]	2012[p]	Écart 2012-2011
	n		%	%		Point de %
Mékinac	4 593	4 555	– 0,8	67,5	67,8	0,3
Shawinigan	17 425	17 301	– 0,7	65,4	65,8	0,4
Trois-Rivières	50 048	49 845	– 0,4	71,9	72,1	0,2
Les Chenaux	7 373	7 455	1,1	72,3	72,5	0,2
Maskinongé	14 214	14 204	– 0,1	70,2	70,4	0,2
La Tuque	5 394	5 422	0,5	68,5	68,7	0,2
Mauricie	**99 047**	**98 782**	**– 0,3**	**70,1**	**70,3**	**0,2**
Ensemble du Québec	**3 285 087**	**3 314 476**	**0,9**	**75,7**	**76,1**	**0,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la Mauricie. C'est dans Mékinac où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 6,5 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans la MRC de La Tuque (5,0 points). Notons que, depuis 2007, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

En 2012, le produit intérieur brut aux prix de base (PIB) de la région administrative de la Mauricie s'élève à 8,4 G$, ce qui représente une part de 2,5 % dans l'économie du Québec. En termes de part dans le PIB québécois, il s'agit de la douzième région en importance.

Par rapport à 2011, la Mauricie est en hausse de 2,4 %, tandis qu'entre 2007 et 2012, la région affiche un taux de croissance annuel moyen de 1,3 %. Ce faible TCAM découle en partie du recul du PIB de 2,3 % en 2009, alors que la mauvaise situation économique avait durement frappé l'industrie de la fabrication (– 16,0 %). En comparaison, le Québec augmente de 3,3 % en 2012 et son TCAM se chiffre à 3,2 % au cours des cinq dernières années.

Produit intérieur brut par industrie

La production du secteur des biens se chiffre à 2,6 G$, soit une baisse de 1,3 % par rapport à l'année précédente. Ce secteur est nettement en déclin depuis la crise économique : son taux de décroissance annuelle moyen au cours des cinq dernières années est de 2,3 %, soit le plus mauvais résultat parmi les régions administratives du Québec. À l'inverse, le secteur des services, dont la production se chiffre à 5,8 G$, croît de 4,1 % en 2012. Entre les années 2007 et 2012, il augmente de 3,2 % en moyenne annuellement.

Le ralentissement du secteur des industries productrices de biens s'explique par l'industrie de la fabrication qui affiche une baisse de 1,1 % en 2012. Les principales bases économiques de la région dans cette industrie sont la fabrication du papier qui recule de 4,8 % et la fabrication de produits en bois (+ 17,9 %), de meubles et de produits connexes (+ 0,7 %) et de produits métalliques (+ 0,4 %) qui augmentent. Pour l'industrie du bois, il s'agit d'une remontée remarquable après une croissance de 1,8 % en 2011. L'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, dont la part occupe 2,4 % du PIB mauricien, présente une hausse de 3,4 %, soit un taux nettement moindre que celui de l'année précédente (+ 11,5 %). En particulier, l'industrie des cultures agricoles et de l'élevage voit sa production croître de 2,4 % et celle de la foresterie et de l'exploitation forestière, de 2,1 %. Ces deux industries avaient augmenté respectivement de 14,4 % et de 21,1 % en 2011.

Du côté des industries des services, on observe une croissance de 4,8 % dans les soins de santé et l'assistance sociale et une hausse de 4,5 % dans les services d'enseignement, deux industries clés de la Mauricie. L'industrie de l'information et culturelle voit sa production augmenter d'un taux supérieur à 8 % pour une deuxième année consécutive (2011 : 8,5 % et 2012 : 8,2 %). Les administrations publiques sont en expansion de 6,7 %, ce qui constitue un taux supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec (+ 2,7 %). Après une chute de 3,5 % en 2011, le commerce de gros augmente de 1,1 % en cette année. À l'inverse, le commerce de détail se replie de 2,0 % en 2012, alors qu'il avait vu sa production augmenter de 1,1 % l'année précédente. Il s'agit de la seule industrie des services en baisse en 2012.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Mauricie, 2011-2012

	2011[er]	2012[e]	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k$			%	
Ensemble des industries	**8 220 396**	**8 415 717**	**100,0**	**1,3**	**2,4**
Secteur de production de biens	**2 644 161**	**2 609 584**	**31,0**	**– 2,3**	**– 1,3**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	195 299	201 883	2,4	– 1,5	3,4
Cultures agricoles et élevage	123 248	126 243	1,5	1,8	2,4
Foresterie et exploitation forestière	47 808	48 813	0,6	– 10,1	2,1
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	15 036	10 763	0,1	– 6,3	– 28,4
Services publics	x	537 396	6,4	– 2,5	...
Construction	x	620 758	7,4	2,4	...
Fabrication	1 252 233	1 238 785	14,7	– 4,2	– 1,1
Fabrication d'aliments	114 000	116 297	1,4	7,9	2,0
Fabrication de boissons et de produits du tabac	33 372	34 434	0,4	...	3,2
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	13 080	11 524	0,1	...	– 11,9
Fabrication de produits en bois	97 374	114 795	1,4	– 2,5	17,9
Fabrication du papier	350 204	333 450	4,0	– 0,4	– 4,8
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	31 154	29 886	0,4	...	– 4,1
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	12 271	11 917	0,1	...	– 2,9
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	129 768	130 280	1,5	1,2	0,4
Fabrication de machines	87 281	87 582	1,0	1,8	0,3
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	20 885	20 021	0,2	3,4	– 4,1
Fabrication de matériel de transport	29 201	27 667	0,3	– 10,7	– 5,3
Fabrication de meubles et de produits connexes	80 726	81 267	1,0	– 2,3	0,7
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	**5 576 235**	**5 806 133**	**69,0**	**3,2**	**4,1**
Commerce de gros	279 164	282 165	3,4	1,8	1,1
Commerce de détail	584 351	572 760	6,8	2,0	– 2,0
Transport et entreposage	331 098	353 039	4,2	1,2	6,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	181 408	196 322	2,3	3,8	8,2
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 162 635	1 205 238	14,3	2,9	3,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	235 074	251 049	3,0	5,3	6,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	185 642	190 772	2,3	5,5	2,8
Services d'enseignement	649 485	678 639	8,1	2,6	4,5
Soins de santé et assistance sociale	922 149	965 973	11,5	3,1	4,8
Arts,spectacles et loisirs	45 659	47 018	0,6	3,9	3,0
Hébergement et services de restauration	214 487	227 513	2,7	4,9	6,1
Autres services, sauf les administrations publiques	168 490	177 735	2,1	3,4	5,5
Administrations publiques	616 592	657 911	7,8	5,4	6,7

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la Mauricie figure au treizième rang parmi toutes les régions administratives du Québec en 2012. Son PIB par habitant atteint 31 640 $, soit une augmentation de 2,2 % par rapport à 2011. À titre indicatif, le PIB par habitant de l'ensemble du Québec s'élève à 41 289 $ en 2012, ce qui constitue une hausse annuelle de 2,4 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012

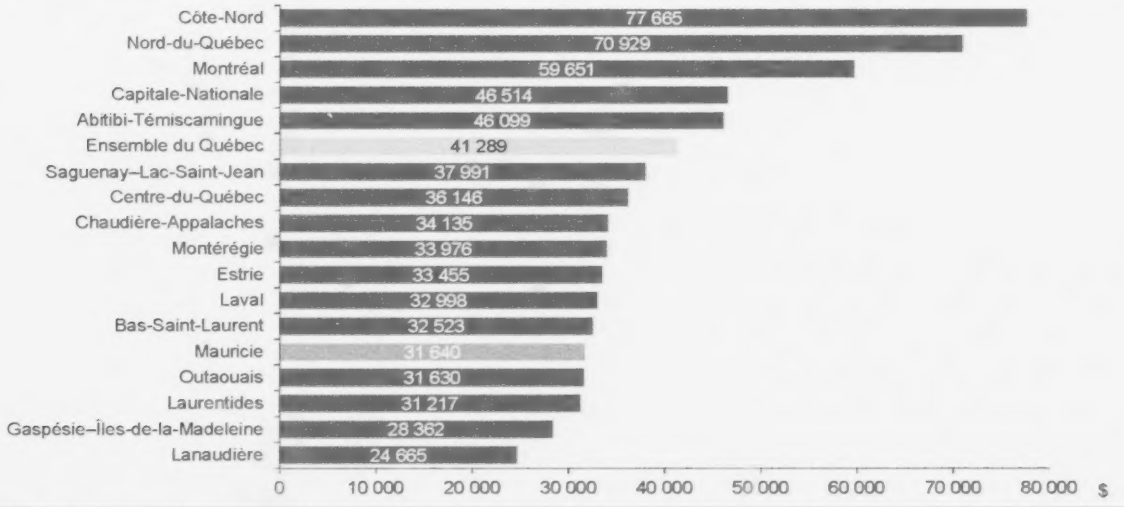

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,3 % en 2011, le revenu disponible par habitant en Mauricie croît avec moins de vigueur en 2012, soit de 1,6 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en grande partie, au fait que la rémunération des salariés et le revenu mixte net ont augmenté moins rapidement qu'en 2011. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2012 est plus rapide que celui de la région et se situe à 2,2 %.

Avec un revenu disponible de 23 262 $ par habitant, la Mauricie glisse au seizième et avant-dernier rang parmi les régions administratives. Au Québec, le revenu disponible est plus élevé que celui de la région et il s'établit à 26 347 $. Loin de s'estomper, l'écart entre le revenu disponible de la Mauricie et celui de la province s'est accentué, entre 2009 et 2012, passant de 2 688 $ à 3 085 $.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'origine du retard historique de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages la Mauricie sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Mauricie et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Mauricie			Ensemble du Québec		
	2011r	2012p	Variation 2012/2011	2011r	2012p	Variation 2012/2011
	$/hab.		%	$/hab.		%
Rémunération des salariés	18 842	19 280	2,3	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	2 518	2 581	2,5	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	2 134	2 081	– 2,5	2 878	2 957	2,8
Égal:						
Revenu primaire	**23 494**	**23 942**	**1,9**	**29 129**	**29 969**	**2,9**
Plus :						
Transferts courants reçus	**6 721**	**6 983**	**3,9**	**5 645**	**5 834**	**3,4**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	64	66	3,2	108	110	2,5
Des administrations publiques	6 647	6 907	3,9	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	3 138	3 218	2,5	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	1 839	1 927	4,8	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	31	23	– 24,6	19	14	– 24,7
RRQ et RPC	1 639	1 739	6,1	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	10	10	3,1	60	61	1,1
Moins:						
Transferts courants payés	**7 312**	**7 663**	**4,8**	**8 991**	**9 457**	**5,2**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	229	236	3,2	387	396	2,5
Aux administrations publiques	7 064	7 406	4,8	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	4 386	4 608	5,1	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 076	2 189	5,5	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	602	609	1,1	565	570	0,9
Aux non-résidents	19	21	6,8	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	**22 903**	**23 262**	**1,6**	**25 783**	**26 347**	**2,2**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 23 942 $ par habitant en Mauricie, ce qui est bien au-dessous de la moyenne provinciale (29 969 $). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible en Mauricie (19 280 $) que dans l'ensemble du Québec (23 399 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus bas dans la région.

Le revenu mixte net par habitant, deuxième composante en importance du revenu primaire, est également plus faible en Mauricie (2 581 $) que dans l'ensemble du Québec (3 614 $). Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. En 2012, le revenu mixte net connaît une croissance plutôt lente dans la région, et ce, après avoir fait un bond de 5,3 % un an plus tôt.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il demeure moins élevé dans la région (2 081 $) qu'au Québec (2 957 $). Soulignons que parmi les régions administratives, seules celles de Montréal et de la Capitale-Nationale présentent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne québécoise.

Transferts courants reçus

L'intervention de l'État, par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.), vient toutefois réduire la différence de revenu entre la Mauricie et le Québec. En 2012, les résidents de la région ont reçu, en moyenne, des différents paliers de gouvernement 6 907 $ en transferts sociaux, ce qui est 1 244 $ de plus par habitant que la moyenne québécoise (5 663 $). En raison d'un taux de chômage plus élevé, les ménages de la Mauricie ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. Qui plus est, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes, étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ et du Régime de pensions du Canada (RPC) occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de la région.

Contrairement aux transferts courants en provenance des administrations publiques, les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable pour les ménages de la Mauricie; en 2012, ils constituent moins d'un pour cent du revenu total.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de la Mauricie (7 406 $), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 941 $). Toutefois, à l'instar des autres régions, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux administrations publiques a augmenté au cours des trois dernières années en Mauricie et elle s'établit à 23,9 %.

Par ailleurs, il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents de la Mauricie ont donné en moyenne 236 $ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (396 $).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

En 2012, le revenu disponible par habitant s'est accru dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région. Toutefois, seule la MRC de Mékinac (+ 3,5 %) connaît une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 2,2 %), en raison notamment de l'appréciation importante du revenu mixte net. C'est Trois-Rivières (+ 1,1 %) qui enregistre la hausse la plus modeste, sous l'effet combiné d'une croissance lente de la rémunération des salariés et une diminution du revenu net de la propriété. Malgré une faible augmentation, cette dernière (24 255 $) continue d'afficher le revenu disponible des ménages par habitant le plus élevé de la Mauricie. En revanche, c'est à La Tuque (21 260 $) qu'il est le plus bas. Notons qu'aucune MRC de la région ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 347 $).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de la Mauricie, 2008-2012

	2008r	2009r	2010r	2011r	2012p	Variation 2012/2011	TCAM 2012/2008
			$/hab			%	
Mékinac	20 464	20 907	21 321	22 138	22 909	3,5	2,9
Shawinigan	20 005	20 612	20 561	21 224	21 676	2,1	2,0
Trois-Rivières	22 458	23 014	23 261	23 994	24 255	1,1	1,9
Les Chenaux	21 647	22 070	22 597	23 254	23 640	1,7	2,2
Maskinongé	20 933	21 241	21 516	22 207	22 621	1,9	2,0
La Tuque	19 286	19 787	20 052	20 922	21 260	1,6	2,5
Mauricie	**21 429**	**21 950**	**22 175**	**22 903**	**23 262**	**1,6**	**2,1**
Ensemble du Québec	**24 389**	**24 638**	**24 914**	**25 783**	**26 347**	**2,2**	**1,9**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les résidents de la MRC de Mékinac sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2012, ils ont reçu plus de 8 200 $ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts dans cette MRC. En revanche, c'est à Trois-Rivières (6 541 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région de la Mauricie devraient atteindre 1,7 G$, en hausse de 4,3 % par rapport à 2013, suivant une augmentation de 1,6 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 2,5 % du total québécois (68,5 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), tout comme en 2013 (moyenne provinciale : – 2,8 %). La région arrive au neuvième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Mauricie, 2010-2014[2]

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
			k$				%	
Production de biens	356 294	311 328	341 691	364 844	358 917	-1,6	20,9	2,3
Production de services	709 056	544 400	569 289	569 079	590 874	3,8	34,3	2,0
Logement	761 430	722 134	713 618	716 792	771 313	7,6	44,8	3,2
Total	**1 826 779**	**1 577 862**	**1 624 598**	**1 650 715**	**1 721 104**	**4,3**	**100,0**	**2,5**
Secteur privé non résidentiel	454 229	403 443	449 073	454 525	470 010	3,4	27,3	2,1
Secteur public	611 121	452 285	461 906	479 398	479 781	0,1	27,9	2,2

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*, Canada 2002.
2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 20,9 % de l'investissement régional en 2014, sont en décroissance de 1,6 % par rapport à 2013, pour atteindre 358,9 M$. L'investissement dans la région représente 2,3 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (161,5 M$) et dans celui de la fabrication (120,3 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du tiers de l'investissement régional (34,3 %), est en hausse de 3,8 % par rapport à 2013 et se chiffre à 590,9 M$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,0 % de l'investissement québécois (29,3 G$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 206,0 M$ en 2014, soit 34,9 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 44,8 % de l'investissement régional en 2014, est en croissance de 7,6 %, pour s'établir à 771,3 M$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 3,2 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 27,3 % de l'investissement total, est en croissance de 3,4 % par rapport à 2013, pour s'élever à 470,0 M$. Cela correspond à une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (– 2,4 %). La région de la Mauricie représente 2,1 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une faible croissance de 0,1 % par rapport à 2013, pour s'établir à 479,8 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 2,2 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Mauricie atteint 437,4 M$ en 2013, en hausse de 1,1 % par rapport à 2012. La croissance s'observe dans le secteur résidentiel (+ 3,4 %), alors que le secteur non résidentiel est en diminution (– 4,1 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 1 395 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 1 517 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Trois-Rivières (173,6 M$), de Shawinigan (54,3 M$) et de Maskinongé (31,2 M$). La moitié des MRC ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années, soit Mékinac, Shawinigan et Les Chenaux. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, Trois-Rivières arrive en tête avec 793, loin devant les MRC de Shawinigan (273) et de Maskinongé (108).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2011-2013

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
	n			%
Mékinac	75	50	72	44,0
Shawinigan	165	228	273	19,7
Trois-Rivières	1 017	900	793	– 11,9
Les Chenaux	87	103	87	– 15,5
Maskinongé	172	179	108	– 39,7
La Tuque	72	57	62	8,8
Mauricie	**1 588**	**1 517**	**1 395**	**– 8,0**
Ensemble du Québec	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**– 17,1**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est inférieure à la moyenne des cinq dernières. Les permis de bâtir commerciaux se concentrent largement dans la MRC de Trois-Rivières (63,4 M$), valeur supérieure à la moyenne 2008-2012 (47,5 M$). Les permis de bâtir industriels accordés représentent 24,6 M$ et se concentrent dans la MRC de Trois-Rivières (16,2 M$), une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 26,8 M$, et ils sont encore une fois majoritairement délivrés dans la MRC de Trois-Rivières.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2013

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 08-12	k$	Moyenne 08-12	k$	Moyenne 08-12	k$	Moyenne 08-12
Mékinac	19 216	18 344	2 595	1 639	1 315	1 485	3 112	2 075
Shawinigan	54 265	34 852	4 648	6 649	275	2 489	836	4 847
Trois-Rivières	173 614	173 640	63 383	47 469	16 162	21 336	17 950	29 748
Les Chenaux	22 065	19 687	2 721	623	2 486	2 610	2 565	1 605
Maskinongé	31 218	39 946	2 586	8 643	4 374	3 267	2 016	2 827
La Tuque	9 593	9 596	27	1 597	12	1 951	329	1 417
Mauricie	**309 971**	**296 064**	**75 960**	**66 619**	**24 624**	**33 138**	**26 808**	**42 519**
Ensemble du Québec	**8 950 402**	**9 507 044**	**3 336 490**	**2 846 766**	**1 029 046**	**1 008 238**	**1 887 639**	**1 264 119**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 109 000 habitants de la Mauricie se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente pour la région administrative et ses MRC géographiques, la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet. Notons l'influence du regroupement des MRC Trois-Rivières et Les Chenaux qui compte pour 60 % des travailleurs de la région se déplaçant pour aller travailler.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région de la Mauricie, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est plus élevée qu'au niveau provincial, soit 90 %. La proportion de navetteurs circulant seuls est de 89 % et 11 % font du covoiturage.

Les travailleurs des différentes MRC de la région présentent des habitudes de transport similaires. Cependant, 78 % des travailleurs de La Tuque se déplacent en véhicules privés, alors qu'environ neuf travailleurs sur dix résidant dans les autres MRC de la région circulent selon ce mode de transport.

Tableau 7.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, MRC de la Mauricie et ensemble du Québec, 2011

MRC de résidence	Véhicule privé	Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		Transport durable	Part des travailleurs selon le mode de transport durable		Autres moyens de transport
		Seuls	Covoiturage		Transport en commun	Transport actif	
	%						
Mékinac	89	92	8	11	x	x	1
Shawinigan	90	89	11	9	12	88	1
Regroupement de Trois-Rivières et Les Chenaux [1]	91	89	11	8	27	73	1
Maskinongé	93	87	13	6	5	94	1
La Tuque	78	81	19	21	13	87	1
Mauricie	**90**	**89**	**11**	**9**	**19**	**81**	**1**
Ensemble du Québec	**78**	**86**	**14**	**21**	**65**	**35**	**1**

1. La division de recensement Francheville comprend les MRC géographiques de Trois-Rivières et des Chenaux.

Notes : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.
Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).
Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : Mékinac 32,7 %, Shawinigan 26,0 %, regroupement de Trois-Rivières et Les Chenaux 19,5 %, Maskinongé 22,6 %, La Tuque 25,6 %, Mauricie 22,2 %, ensemble du Québec 22,4 %.
En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.
Lorsque le nombre de travailleurs utilisant un mode de transport est inférieur à 40, la donnée est masquée par un « x ». Le masquage d'une donnée secondaire est parfois nécessaire afin de ne pas déduire la première.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Dans la région de la Mauricie, près de 9 % des travailleurs circulent par un moyen de transport durable. Le déplacement actif est pratiqué par 81 % de ces travailleurs. Ceux qui marchent pour se rendre sur leur lieu de travail sont sept fois plus nombreux que ceux qui empruntent leur vélo.

Les travailleurs du regroupement de Trois-Rivières et Les Chenaux sont proportionnellement les plus nombreux dans la région à se rendre au travail à l'aide d'un mode de transport en commun, soit l'autobus. Ils comptent pour 27 % des travailleurs utilisant un mode de transport durable.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Pour les régions sociosanitaires, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule et unique région. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, en Mauricie et au Centre-du-Québec, le nombre de médecins augmente de 2,0 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2004. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 13,3 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 14,2 %) qu'aux omnipraticiens (+ 12,5 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0%) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une augmentation de 3,8 %, ce qui met fin à la tendance négative amorcée en 2008. Ainsi, depuis 2008, le nombre de dentistes en Mauricie et au Centre-du-Québec a augmenté de 1,8 %.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une hausse de 2,7 % en Mauricie et au Centre-du-Québec. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 9,2 %), les infirmières auxiliaires (+ 4,8 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 2,9 %) que chez les infirmières (– 0,8 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Mauricie et Centre-du-Québec, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins[1]	**n**	**822**	**847**	**871**	**913**	**931**
Omnipraticiens	n	463	475	493	511	521
Ensemble des spécialistes	n	359	372	378	402	410
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	1,67	1,71	1,75	1,82	1,85
Dentistes[1]	**n**	**163**	**162**	**161**	**160**	**166**
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	0,33	0,33	0,32	0,32	0,33
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier[3,4]	**n**	**6 524**	**6 573**	**6 723**	**6 899**	**7 084**
Infirmières	n	2 658	2 581	2 612	2 476	2 456
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	601	652	700	838	915
Infirmières auxiliaires	n	1 145	1 139	1 172	1 222	1 281
Préposées aux bénéficiaires	n	2 120	2 201	2 239	2 363	2 432
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	13,25	13,27	13,47	13,75	14,07

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 210 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'ensemble des établissements de la région de la Mauricie est de 65,3 %. Ce taux est en légère augmentation par rapport à la cohorte précédente qui présentait le plus bas taux pour la période observée, soit 64,5 %. Les étudiants des établissements de la Mauricie des cinq cohortes observées affichent des taux de diplomation aux études collégiales comparables à ceux de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Mauricie est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2003 où il s'élève à 18,9 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 15,9 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 72,0 % contre 56,1 % chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 1 203 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 72,1 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux diplomation auprès des 704 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 67,0 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (303 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (34,3 % pour la cohorte de 2007). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont presque toujours plus élevés que ceux des hommes. La seule exception dans la région est à noter pour le cheminement en accueil et en transition pour la cohorte 2005. Le meilleur taux de diplomation chez les femmes est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans les établissements de la région de la Mauricie, 6,7 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (65,3 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (6,7 %) porte à 71,9 %

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Mauricie, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
			%		
Préuniversitaire	**71,2**	**69,1**	**70,6**	**69,9**	**72,1**
Hommes	63,1	61,4	59,9	60,2	61,0
Femmes	76,3	74,4	77,8	76,2	79,6
Technique	**70,0**	**66,7**	**66,1**	**64,9**	**67,0**
Hommes	58,5	58,4	62,5	63,4	64,1
Femmes	77,5	71,4	68,3	65,8	68,9
Accueil ou transition	**34,0**	**39,9**	**45,7**	**39,5**	**34,3**
Hommes	31,7	27,0	48,0	32,6	28,6
Femmes	39,4	56,7	42,4	46,8	41,5
Ensemble des programmes	**66,4**	**64,9**	**66,3**	**64,5**	**65,3**
Hommes	**55,6**	**55,1**	**58,9**	**56,6**	**56,1**
Femmes	**74,5**	**71,8**	**71,6**	**69,8**	**72,0**

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

9.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat[1]

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a augmenté en Mauricie de 5,2 %, ce qui se situe au-dessus de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit cependant que la tendance est à la baisse (– 1,4 %).

Les 906 diplômés au baccalauréat de la Mauricie sont majoritairement des femmes (65,0 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). En Mauricie, elle augmente pour une deuxième année consécutive (+ 0,4 point en 2011).

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (61,3 %), ce qui est inférieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat de la Mauricie sont, dans l'ordre, l'Université du Québec à Trois-Rivières (56,0 %), l'Université Laval et l'Université de Montréal (17,0 % et 8,1 % respectivement). La part de l'Université du Québec à Trois-Rivières augmente pour la troisième année consécutive, en hausse notamment de 2,1 points par rapport à 2010, atteignant par le fait même un sommet historique.

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Mauricie, 2007-2011

	2007r	2008r	2009r	2010r	2011p
			n		
Mauricie	**919**	**915**	**905**	**851**	**906**
Sciences de la santé	**136**	**162**	**142**	**155**	**170**
Hommes	22	24	25	31	30
Femmes	114	138	117	124	140
Sciences pures et appliquées	**195**	**163**	**178**	**150**	**158**
Hommes	140	114	130	98	114
Femmes	55	49	48	52	44
Sciences sociales et humaines	**570**	**557**	**563**	**533**	**555**
Hommes	185	180	181	172	166
Femmes	385	377	382	361	389
Études plurisectorielles	**18**	**33**	**20**	**19**	**23**
Hommes	x	10	11	x	7
Femmes	x	23	9	x	16
Indéterminé	**–**	**–**	**2**	**4**	**–**
Hommes	–	–	x	x	–
Femmes	–	–	x	x	–

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

10. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

La région de la Mauricie regroupe 20 salles de spectacles, 22 institutions muséales, 16 librairies et 3 cinémas et ciné-parcs (24 écrans). Compte tenu de la taille de la population, cette région administrative arrive au 7e rang des régions du Québec pour le plus grand nombre d'établissements culturels, soit 43,2 par 100 000 habitants. Le nombre d'institutions muséales et de librairies dans la région de la Mauricie est, en tenant compte de la population, au-dessus de la moyenne québécoise. Elle compte ainsi, par 100 000 habitants, 8,3 institutions muséales (5,4 pour l'ensemble du Québec) et 6,0 librairies (4,5 pour le Québec). La région se situe légèrement sous la moyenne québécoise pour ce qui est du nombre de salles de spectacles (7,5), de cinémas et ciné-parcs (1,1) et d'écrans de cinéma (9,0).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Mauricie, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012	2012	2012	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	2	..	..	..	...
Salles de spectacles	17	20	3,2	7,5	7,8
Institutions muséales[2]	22	22	5,0	8,3	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	15	15	4,5	5,6	4,1
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	39	39	5,4	14,7	8,9
Librairies	16	16	4,4	6,0	4,5
Cinémas et ciné-parcs	5	3	2,9	1,1	1,3
Écrans	28	24	3,2	9,0	9,2
Stations de radio privées et communautaires	9	..	..	..	...

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012

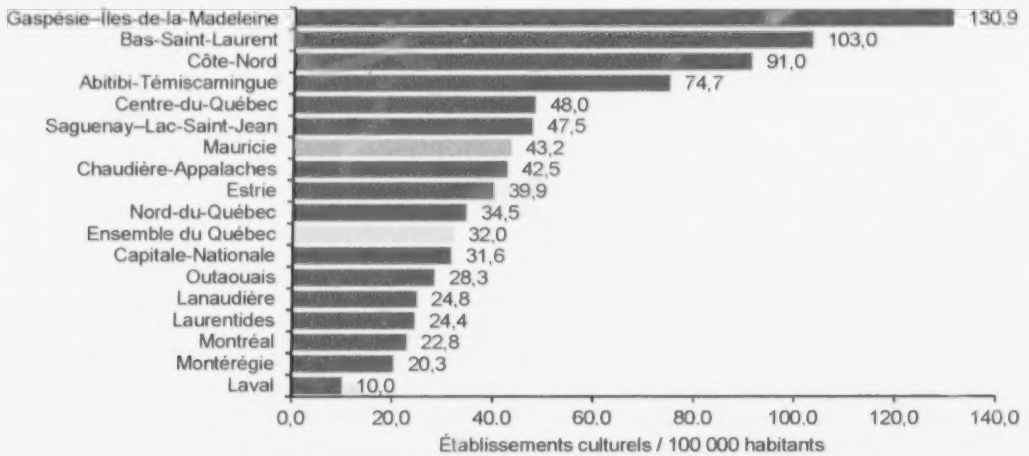

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En Mauricie, l'offre de spectacles payants en arts de la scène (1,5 représentation par 1 000 habitants) est légèrement au-dessous des résultats pour l'ensemble du Québec en 2012. Les institutions muséales de cette région ont accueilli, pour cette même année, 307 000 visiteurs, en hausse par rapport à 2011 (296 000), mais leur fréquentation par 1 000 habitants (1 154) demeure sous le résultat pour l'ensemble du Québec (1 652). Les ventes de livres neufs par 1 000 habitants dans les librairies de la Mauricie sont légèrement au-dessous des ventes à l'échelle du Québec.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Mauricie, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Mauricie		Ensemble du Québec	
		2012	2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène						
Représentations	n	389	1,8	1,5	2,1	2,2
Entrées	n	167 347	633,5	629,2	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	x	2 330,5	x	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées	n	306 968	1 131,7	1 154,1	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs	$	13 386 808	52 413,3	50 328,8	55 688,0	54 086,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi
Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage
Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs
Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur
Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages
Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant
Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages
Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments.

Transferts courants des ménages aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir
La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements
Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail
Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1er mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1er janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport
Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail
Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable
Transport en commun et transport actif.

Transport en commun
Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif
Marche et bicyclette.

Véhicule privé
Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière
Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne
Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Mauricie

Superficie en terre ferme (2013) : 35 448 km²
Population (2013ᵖ) : 266 542 habitants
Densité de population (2013ᵖ) : 7,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2013ᵖ) :

- Trois-Rivières 133 809 habitants
- Shawinigan 49 752 habitants
- La Tuque 11 121 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication du papier
- Fabrication de meubles et de produits connexes
- Fabrication de produits en bois
- Foresterie et exploitation forestière

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Mauricie

	Population au 1er juillet[1]		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[3]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[3]		Taux de faible revenu des familles[4]
	2013ᵖ	TAAM 2011-2013	2013	2012ᵖ	2012ᵉ	Var. 12/11	2012ᵖ	Var. 12/11	2011
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	201 091	– 0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3
Mékinac	12 817	– 5,6	..	67,8	..	..	22 909	3,5	6,7
Shawinigan	49 752	– 5,1	..	65,8	..	..	21 676	2,1	8,7
Trois-Rivières	133 809	4,6	..	72,1	..	..	24 255	1,1	8,1
Les Chenaux	18 419	11,6	..	72,5	..	..	23 640	1,7	6,1
Maskinongé	36 550	0,3	..	70,4	..	..	22 621	1,9	8,0
La Tuque	15 195	– 0,6	..	68,7	..	..	21 260	1,6	15,3
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	– 0,8	8,1
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4
Côte-Nord	95 552	– 0,7	7,9[2]	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9[2]	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	93 284	– 6,3	16,2	63,3	28 362	– 0,6	23 276	3,2	8,2
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0
Montérégie	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2
Ensemble du Québec	**8 155 334**	**9,1**	**7,6**	**76,1**	**41 289**	**2,4**	**26 347**	**2,2**	**8,8**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 6. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2013.
2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Mauricie

Superficie en terre ferme (2013)	35 448 km²
Densité de population (2013[p])	7,5 hab./km²
Population totale (2013[p])	266 542 hab.
PIB aux prix de base (2012[r])	8 415,7 M$
PIB aux prix de base par habitant (2012[r])	31 640 $
Revenu disponible par habitant (2012)	23 262 $
Emplois (2013)	107,4 k
Taux d'activité (2013)	53,4 %
Taux d'emploi (2013)	48,3 %
Taux de chômage (2013)	9,4 %
Taux de faible revenu des familles (2011)	8,3 %
Dépenses en immobilisation (2014)[1]	1 721 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	1,85
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	65,3 %

1. Perspectives.

Institut de la statistique Québec